



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique a l'egard des retraites

Question écrite n° 4150

Texte de la question

M Gerard Vignoble attire l'attention de M le Premier ministre sur le probleme de representation des retraites aux organismes appeles a traiter de leurs problemes. Considerant l'ampleur et l'urgence des problemes relatifs aux retraites, il semblerait juste et normal que les grandes associations representatives puissent designer leurs representants comme membres du Conseil economique et social et presenter des listes aux elections des conseils d'administration des caisses de securite sociale maladie et vieillesse. En consequence, il lui demande quelles mesures il envisage de prendre afin de permettre la representation des retraites dans ces differents organismes.

Texte de la réponse

Reponse. - S'agissant de la representation des retraites au CES, il est rappele a l'honorable parlementaire que la composition de cette assemblee resulte de la loi organique du 27 juin 1984 et du decret du 4 juillet 1984. Toute modification implique une large concertation avec l'ensemble des partenaires. Concertation qui n'a pu avoir lieu a ce jour. En outre, il convient de noter qu'un certain nombre de representants de cette institution sont parfois retraites et qu'a ce titre ils sont sensibles a l'ampleur de ces problemes.

Données clés

Auteur : [M. Vignoble Gerard](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4150

Rubrique : Retraites : generalites

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 1988, page 2844